

**Lieu : Kiosques Pointe-aux-Outardes**

**Jour : Les vendredis**

**Départ : 8 h 45**  
**Retour : 16 h 30**

**Dates : 14 juillet au 2 septembre 2023**

**Personne de référence : Tania Boudreau**  
**Courriel: marchespublicseidmanic.ca**

# Marché mobile - Engagements

## COMMANDES

1. Vous devez communiquer la prévision de disponibilité de vos produits chaque lundi avant 16 h, par courriel.
2. Nous vous enverrons les commandes le mardi précédant le marché mobile, par courriel, avant 16 h.
3. Il est important de nous aviser le plus rapidement possible des produits commandés non disponibles ou de remplacement, par téléphone ou courriel, s'il y a lieu.

## LIVRAISON DE VOS PRODUITS

1. Être présent au point de rencontre (kiosques de Pointe-aux-Outardes) à l'heure prévue (sujet à changement et ajustement).
2. Avoir des produits clairement identifiés au nom de votre entreprise.
3. Les produits demandant de la congélation ou de la réfrigération devront être dans des glacières (donner les instructions au responsable, au besoin)
4. Les produits destinés à des livraisons aux différents points de vente doivent être séparés dans des caisses ou boîtes et clairement identifiés. Les bordereaux de livraison ou les factures doivent être prêts (2 copies) pour signature par le client (point de vente).
5. Avoir préparé un bordereau de livraison des produits pour ID Manicouagan (les quantités seront vérifiées et signées avec le responsable, sur place, le matin même). Ces produits sont destinés au marché de Pessamit.

## RETOUR DE VOS PRODUITS

1. L'heure du retour est approximative. Nous vous demandons quand même d'être présent à l'heure indiquée afin de faciliter les opérations. En cas de changement majeur, le responsable vous contactera par téléphone.
2. Vérifier avec le responsable les quantités des produits retournés et signer le bordereau de retour.
3. Nous ne sommes pas responsables de la qualité des produits retournés et des pertes occasionnées. Cependant, nous vous assurons que nous ferons tout en notre pouvoir pour conserver les produits lors de l'événement.

## COÛTS, FACTURATION ET ANNULATION

1. Votre participation aux marchés mobiles devra être confirmée avant le 30 juin 2023. Les prix sont en annexe, en fonction du nombre de produits offerts. Vous devez également confirmer le nombre de produits souhaités et fournir la liste complète des prix.
2. Une fois la date de confirmation passée, il n'y a pas d'annulation.
3. Innovation et développement Manicouagan n'est pas responsable des transactions entre le point de vente et le producteur.
4. L'événement pourrait être annulé en cas de fortes pluies ou d'autres aléas. Le responsable des marchés publics vous avisera dans les meilleurs délais. Les livraisons seront tout de même effectuées aux différents points de vente.
5. Vous devrez facturer ID Manicouagan pour les produits vendus lors de l'événement. Chaque facture émise doit correspondre à un bordereau de réception et de retour signé (un marché public = une facture). Le détail des produits facturés doit y être inscrit.

## ENGAGEMENTS ET FONCTIONNEMENT

1. ID Manicouagan développera des points de vente dans les municipalités de la Manicouagan.
2. ID Manicouagan assurera la coordination des commandes et des livraisons, les vendredis, pour 8 semaines.
3. ID Manicouagan animera le marché public de Pessamit.
4. ID Manicouagan assurera la publicité et la promotion des marchés publics de la Manicouagan. Vous êtes invités à suivre les réseaux sociaux et à partager les publications afin de nous appuyer dans nos démarches.

**PERSONNE CONTACT:**

**# DE TÉLÉPHONE:**

**NOM DE L'ENTREPRISE:**

**ADRESSE COURRIEL:**

**SIGNATURE:**